

Roissy Charles-de-Gaulle :

Bonne nouvelle pour les populations voisines de l'aéroport

26 octobre 2010



Le Préfet de la région d'Ile-de-France, Daniel Canepa, a réuni, lundi 25 octobre, à Sarcelles (95), la commission consultative de l'environnement (CCE) de la plate forme aéroportuaire Roissy-Charles-de-Gaulle. A cette occasion, les services de l'Etat ont présenté aux membres de la commission les travaux effectués depuis 18 mois dans le cadre des recommandations du rapport Dermagne, ainsi que le projet de relèvement des trajectoires d'approche des avions atterrissant à Roissy.

Des propositions sont faites pour réduire les nuisances sonores à proximité de l'aéroport :

1. la mise en place d'un décollage systématique en début de piste
2. la mise en place, de nuit, d'une configuration préférentielle face à l'ouest, pour des vents faibles
3. la recherche d'un rééquilibrage de l'utilisation du doublet nord
4. le lancement d'un grand projet stratégique pour les départs face à l'ouest de nuit
5. l'amélioration des flottes
6. la mise en place d'un groupe de travail spécifique pour les vols de nuit.

Le principe du relèvement des trajectoires des avions va dans le même sens. La concertation, démarrée au niveau régional au travers du comité interrégional pour la mise en œuvre des engagements du Grenelle dans le secteur aérien, va se poursuivre sur le territoire, au travers de réunions locales d'information puis d'une enquête publique, qui sera accompagnée d'une large information allant au-delà des territoires que l'enquête publique concerne.

CONTACT PRESSE

Préfecture Ile-de-France
Isabelle BARA - Christophe BOURDEAU : 01 44 42 61 00